



OFFICE DU NIGER
DIRECTION GENERALE



hydrogaïa

Salon International de l'Eau
25 > 27 mai 2011 - Montpellier

Communication de l'office du Niger

**THEME: LA PROBLEMATIQUE DE L'EAU DE LA GRANDE IRRIGATION
POUR L'ATTEINTE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE"**

Présentée par: Monsieur **Kassoum DENON** *Chevalier de l'Ordre National*
Président Directeur Général de l'Office du Niger

Présentation sommaire de l'Office du Niger :

L'Office du Niger est un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, qui a été créé le 5 janvier 1932 sous l'administration coloniale française avec comme objectif principal l'aménagement de 960 000 ha en 50 ans, afin de satisfaire les besoins en coton pour les industries de textile de la métropole et les besoins en riz pour l'ensemble de l'Afrique Occidentale française.



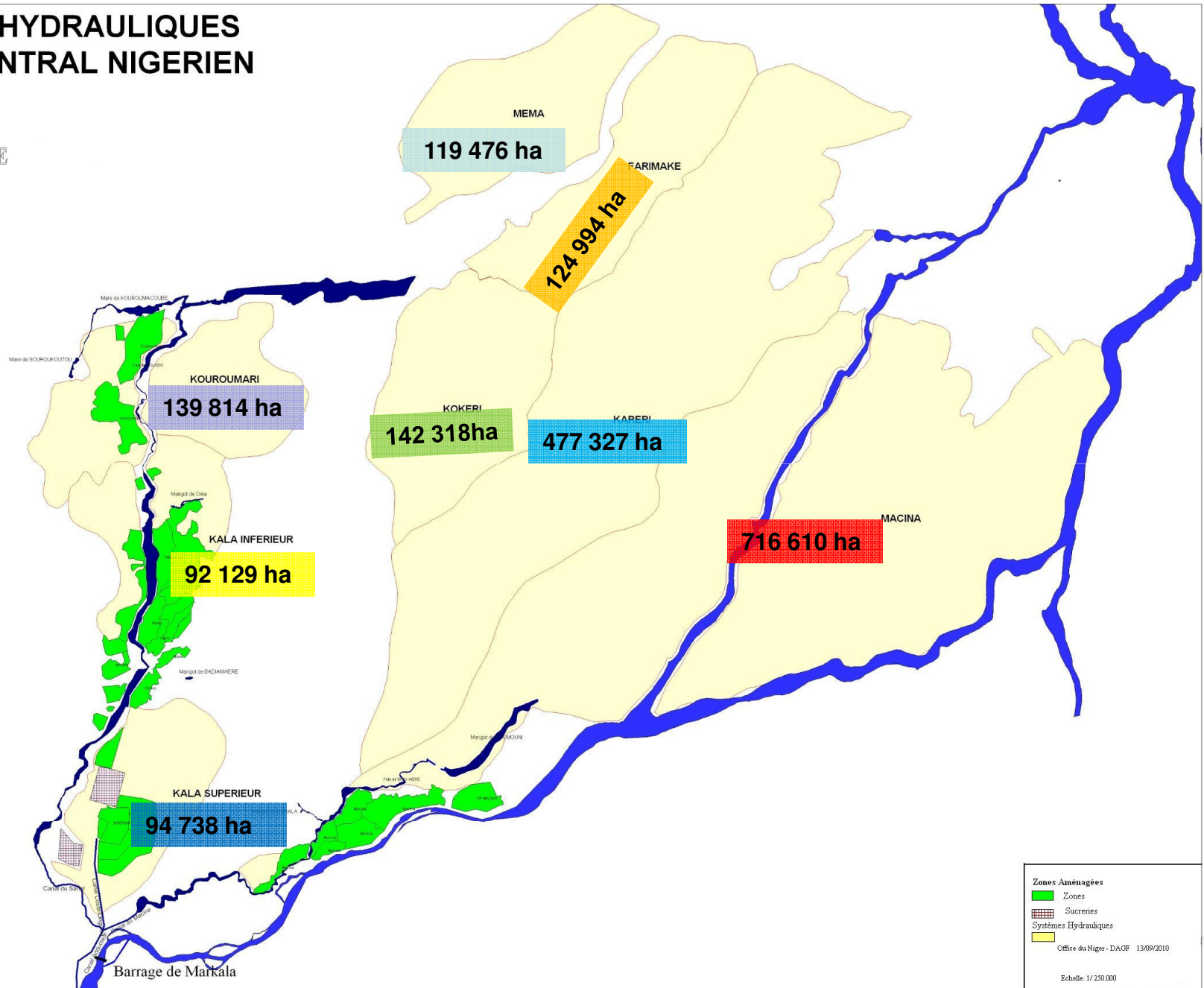
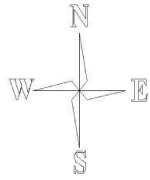
Pour ce faire, il a fallu la construction de grands ouvrages notamment **le Barrage de dérivation de Markala situé à 275 km de Bamako sur le fleuve Niger et les ouvrages connexes.**

La zone Office du Niger a une superficie d'environ **2,8 millions d'hectares**, dont **68 %** couvert par les **huit systèmes hydrauliques** correspondant à un potentiel de terres de **1 907 406 ha**, une superficie disponible de **1 469 000 ha**, une superficie aménageable de **1 386 441 ha** et aujourd'hui c'est une superficie aménagée et exploitée de **98 531 ha**.



Les huit (08) Systèmes Hydrauliques de l'Office du Niger :

SYSTEMES HYDRAULIQUES DU DELTA CENTRAL NIGERIEEN



Zones Aménagées
 Zones
 Sucreries
 Systèmes Hydrauliques
 Office du Niger - DAGF 13/09/2010
 Echelle 1/250,000

Analyse du potentiel en terres irrigables et aménageables à l'Office du Niger:

En période d'hivernage : le million d'hectares à l'Office du Niger peut être irrigué, car le barrage de dérivation de Markala construit à cet effet, fonctionne pendant cette période en position entièrement effacée. Pour cette période, seulement environ 4% du débit du fleuve est actuellement utilisé pour les besoins en eau de l'Office du Niger (Cf Etudes du Schéma Directeur de l'ON)



En période sèche : c'est la période des basses eaux, le débit du fleuve est faible. En cette période, la culture du riz en contre saison, de la canne à sucre sur des grandes superficies sera limitée. Ainsi l'accent serait mis sur la promotion des cultures alternatives (surtout le maraîchage) plus rentables, moins consommatrices d'eau . L'utilisation des eaux de la nappe phréatique est également possible durant cette période.



La situation socio-économique de la zone Office du Niger

Elle est caractérisée comme suit :

➤ Nombre d'exploitations	65 527
➤ Nombre de villages	277
➤ Population active	278 453
➤ Population totale	417 851

La norme d'attribution actuelle est de l'ordre de 1,30 à 3,00 ha par exploitation.

Les Organisations Paysannes en zone Office du Niger au nombre de 3 677, sont aussi nombreuses que diverses suivant les centres d'intérêts des groupes socio professionnelles.

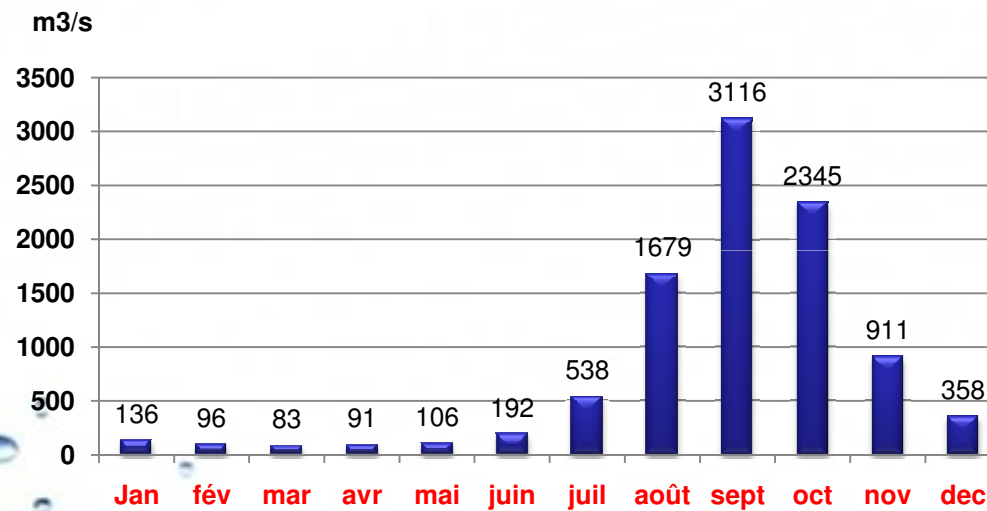
Besoins en eau par type de spéculation

Rubriques		Mois											
		jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	dec
Besoin brut en eau riz saison (l/s/ha)	(1)	-	-	-	-	1.08	1.41	1.92	2.18	2.88	1.62	0.53	-
Besoin brut en eau riz contre saison (l/s/ha)	(2)	0.88	2.78	4.84	5.15	2.75	-	-	-	-	-	-	-
Besoin brut en eau canne à sucre (l/s/ha)	(3)	1.20	1.30	1.60	1.40	1.40	1.10	0.40	0.40	0.60	1.00	1.00	1.10
Besoin brut cultures maraîchères (l/s/ha)	(4)	1.98	2.08	2.24	-	-	-	-	-	-	-	1.04	1.78
Besoins globaux en eau (l/s/ha)	(5)=Ma x {(1), (2),(3), (4)}	1.98	2.78	4.84	5.15	2.75	1.41	1.92	2.18	2.88	1.62	1.04	1.78



Débit quinquennal au Barrage de Markala

Rubriques		Mois											
		Jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	dec
Débit quinquennal à Markala (m3/s)	(6)	136	95.5	82.9	91.2	106	192	538	1679	3 116	2 345.0	911	358



Potentiel en année quinquennale sèche

Rubriques		Mois											
		Jan	fév	mar	avr	mai	juin	Juil	août	sept	oct	nov	Dec
Besoin brut en eau riz saison (l/s/ha)	(1)	-	-	-	-	1.08	1.41	1.92	2.18	2.88	1.62	0.53	-
Besoin brut en eau riz contre saison (l/s/ha)	(2)	0.88	2.78	4.84	5.15	2.75	-	-	-	-	-	-	-
Besoin brut en eau canne à sucre (l/s/ha)	(3)	1.20	1.30	1.60	1.40	1.40	1.10	0.40	0.40	0.60	1.00	1.00	1.10
Besoin brut cultures maraichères (l/s/ha)	(4)	1.98	2.08	2.24	-	-	-	-	-	-	-	1.04	1.78
Besoin global en eau (l/s/ha)	(5)=Max{(1), (2), (4)}	1.98	2.78	4.84	5.15	2.75	1.41	1.92	2.18	2.88	1.62	1.04	1.78
Débit quinquennal à Markala (m3/s)	(6)	136.00	95.50	82.90	91.20	106.00	192.00	538.00	1679.00	3116.00	2345.00	911.00	358.00
Débit de lâchage à Markala (m3/s)	(7)	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Pertes dans le Fala (m3/s)	(8)	13.64	15.36	17.40	16.30	14.89	11.55	8.45	7.97	8.02	10.51	11.92	12.39
Débit disponible pour l'irrigation (m3/s)	(9)=(6)-(7)-(8)	82.36	40.14	25.50	34.90	51.11	140.45	489.55	1631.03	3067.98	2294.49	859.08	305.61
Potentiel irrigable à l'ON par saison (ha)	(10)=(9)/(5)	41 596	14 439	5 269	6 781	18 608	99 846	254 975	748 180	1 065 271	1 416 352	826 038	171 691

Commentaire : En mars et avril, le débit disponible ne suffit que pour irriguer environ 6 000 ha, ce qui est largement en deçà des parcelles à irriguer par l'Office du Niger (Complexe Sucrier du Kala, SOSUMAR et N-SUKALA en canne à sucre, l'Office du Niger en contre saison riz et maraîchage).

Potentiel en année quinquennale sèche (après 5 806ha actuel de SUKALA et 14 000ha futurs de SOSUMAR)

Rubriques		Mois											
		jan	fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	Dec
Besoins brut en eau riz saison (l/s/ha)	(1)	-	-	-	-	1.08	1.41	1.92	2.18	2.88	1.62	0.53	-
Besoin brut en eau riz contre saison (l/s/ha)	(2)	0.88	2.78	4.84	5.15	2.75	-	-	-	-	-	-	-
Besoins brut cultures maraichères (l/s/ha)	(4)	1.98	2.08	2.24	-	-	-	-	-	-	-	1.04	1.78
Besoin global en eau (l/s/ha)	(5)=Max{(1), (2), (4)}	1.98	2.78	4.84	5.15	2.75	1.41	1.92	2.18	2.88	1.62	1.04	1.78
Débit quinquennal à Markala (m3/s)	(6)	136.00	95.50	82.90	91.20	106.00	192.00	538.00	1679.00	3116.00	2345.00	911.00	358.00
Débit de lâchure obligatoire à Markala (m3/s)	(7)	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Besoins en eau canne à sucre (l/s/ha)	(3)	1.20	1.30	1.60	1.40	1.40	1.10	0.40	0.40	0.60	1.00	1.00	1.10
Débit pour le sucre (Sukala 5806ha et SoSuMar 14000ha)	(11)=(3)*S	23.77	25.75	31.69	27.73	27.73	21.79	7.92	7.92	11.88	19.81	19.81	21.79
Reste pour les autres exploitants agricoles (m3/s)	(12)=(6)-(7)-(11)	72.23	29.75	11.21	23.47	38.27	130.21	490.08	1631.08	3064.12	2285.19	851.19	296.21
Pertes dans le Fala (m3/s)	(8)	13.64	15.36	17.40	16.30	14.89	11.55	8.45	7.97	8.02	10.51	11.92	12.39
Débit disponible pour l'irrigation d'autres cultures (m3/s)	(9)=(12)-(8)	58.59	14.39	-6.19	7.17	23.38	118.66	481.63	1623.11	3056.10	2274.68	839.27	283.82
Potentiel irrigable à l'ON pour d'autres cultures	(10)=(9)/(5)	29 592	5 177	-1 279	1 393	8 513	84 358	250 848	744 546	1 061 144	1 404 126	806 994	159 451

Commentaire : Après prélèvement de la canne à sucre et les pertes dans les Fala, il n'y a quasiment plus d'eau pour le riz de contre saison et maraîchage en mars / avril.

Potentiel en année quinquennale sèche (après 12 000ha de N-SUKALA et 14 000ha futurs de SOSUMAR)

Rubriques		Mois											
		Jan	Fév	mar	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	Dec
Besoins brut en eau riz saison (l/s/ha)	(1)	-	-	-	-	1.08	1.41	1.92	2.18	2.88	1.62	0.53	-
Besoin brut en eau riz contre saison (l/s/ha)	(2)	0.88	2.78	4.84	5.15	2.75	-	-	-	-	-	-	-
Besoins brut cultures maraîchères (l/s/ha)	(4)	1.98	2.08	2.24	-	-	-	-	-	-	-	1.04	1.78
Besoins en eau global (l/s/ha)	(5)=Max{(1), (2),(4)}	1.98	2.78	4.84	5.15	2.75	1.41	1.92	2.18	2.88	1.62	1.04	1.78
Débit quinquennal à Markala (m3/s)	(6)	136.00	95.50	82.90	91.20	106.00	192.00	538.00	1679.00	3116.00	2345.00	911.00	358.00
Débit de lâchure obligatoire à Markala (m3/s)	(7)	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Besoins en eau canne à sucre (l/s/ha)	(3)	1.20	1.30	1.60	1.40	1.40	1.10	0.40	0.40	0.60	1.00	1.00	1.10
Débit pour le sucre (N-Sukala 12000ha et SoSuMar 14000ha)	(11)=(3)*S	31.20	33.80	41.60	36.40	36.40	28.60	10.40	10.40	15.60	26.00	26.00	28.60
Reste pour les autres exploitants agricoles (m3/s)	(12)=(6)-(7)-(11)	64.80	21.70	1.30	14.80	29.60	123.40	487.60	1628.60	3060.40	2279.00	845.00	289.40
Pertes dans le Fala (m3/s)	(8)	13.64	15.36	17.40	16.30	14.89	11.55	8.45	7.97	8.02	10.51	11.92	12.39
Débit disponible pour l'irrigation d'autre culture (m3/s)	(9)=(12)-(8)	51.16	6.34	-16.10	-1.50	14.71	111.85	479.15	1620.63	3052.38	2268.49	833.08	277.01
Potentiel irrigable à l'ON pour d'autre culture	(10)=(9)/(5)	25 838	2 281	-3 326	-291	5 356	79 514	249 558	743 409	1 059 854	1 400 302	801 038	155 624

Commentaire : Avec l'extension de la canne à sucre à 26 000ha, le débit disponible suffit à peine pour satisfaire les besoins de la canne, donc sans pour autant tenir compte des besoins en riz et maraîchage.

LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT PRIVE EN ZONE OFFICE DU NIGER

Suite aux différentes reformes intervenues, l'Office du Niger se trouve dans une dynamique de promotion de l'investissement privé.

Le cadre législatif et réglementaire (Décret de gérance en vigueur N°96-188 et son cahier des charges, code des investissements etc.) y est favorable avec l'existence de garanties en matière d'investissement telles que :

- **Juridiques**
- **Techniques**
- **Economiques**



COMMENT S'INSTALLER SUR LES TERRES A L'OFFICE DU NIGER ?

➤ Investissement dans l'agropastoral :

Le promoteur saisit l'Office du Niger par simple demande en précisant la superficie, la spéculation et son identité.

Après l'analyse du dossier par les services techniques une lettre d'accord de principe est adressée au postulant pour le montage de son projet qui nécessite une étude de faisabilité technique, social et financière à son propre compte avec une durée bien déterminée.

Une étude environnementale est commanditée avec l'appui de la Direction Régionale de l'Assainissement du Contrôle, de Pollution et des Nuisances (DRACPN). Cette étude devra aboutir à l'obtention du permis environnemental.

Puis un bail est conclu avec un cahier de charges sur la base des résultats positifs de cette étude. La mise en valeur de sa parcelle suit les conditions prescrites dans le cahier des charges.

➤ **Investissement dans l'agro-industriel:**

La même procédure est observée pour l'acquisition de la lettre d'accord de principe. Sa particularité est l'implication des Ministères concernés dans l'analyse des projets.

➤ **Prestation de service:**

Compte tenu de la libéralisation de l'économie il existe de nombreuses possibilités d'installation des prestataires de services:

- **Matériels agricoles ;**
- **Approvisionnement en intrants agricoles ;**
- **Crédits agricoles ;**
- **Entretien des infrastructures ;**
- **Commercialisation.**



LES GRANDS INVESTISSEURS PRESENTS AUJOURD'HUI EN ZONE OFFICE DU NIGER

- SUKALA – SA -----→ 5 300 ha ;
- SOSUMAR -----→ 14 000 ha ;
- MCA-Mali -----→ 16 000 ha ;
- N-SUKALA -----→ 20 000 ha ;
- UEMOA -----→ 11 288 ha ;
- Malibya Agriculture -----→ 100 000 ha ;
- Groupe TOMOTA -----→ 100 000 ha ;
- GDCM -----→ 1 000 ha



A ces grands investisseurs s'ajoute quelques privés maliens avec des superficies moindres en bail ordinaire tels que :

- Modibo KIMBIRI avec 553 ha ;
- Groupement SAMBALAGNON avec 300 ha ;
- Mamou CAMARA avec 400 ha.



Les principaux Partenaires Techniques et Financiers de l'Office du Niger

- **Agence Française de Développement (AFD) ;**
- **Coopération Allemande (KfW) ;**
- **Pays Bas ;**
- **Banque Mondiale (BM) ;**
- **Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) ;**
- **Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;**
- **Banque Islamique de Développement (BID) ;**
- **Banque Africaine de Développement (BAD) ;**
- **Millenium Challenge Corporation (MCC) ;**
- **Nouvelle Sukala (N-Sukala).**



CONCLUSION

La situation globale des attributions des terres à l'Office du Niger, de nos jours fait ressortir 98 531 ha aménagés et exploités tous modes de tenure des terres confondus en 78 ans d'existence sur un potentiel de 1 907 406 ha soit environ 5,16%. Cette situation donne un rythme d'aménagement d'environ 1 300 ha par an nettement inférieur à la prévision initiale de 19 200 ha par an du promoteur français l'Ingénieur Emile BELIME.

Par ailleurs, il faut noter que les attentes du Mali sont grandioses en termes d'extension des aménagements hydroagricoles dans le but de répondre aux besoins de la sécurité alimentaire. Pour ce faire, en dépit des apports actuels du barrage de Sélingué, nous pensons que la construction du barrage de **Fomi en Guinée**, contribuera à renforcer le débit du barrage de Markala en période d'étiage, la construction des barrages de **Taoussa au Mali** et de **Kandadji au Niger** consolidera la maîtrise de l'eau dans le cours d'eau du fleuve Niger. C'est pour ainsi dire qu'il est opportun, que cette idée soit bien comprise et soutenue afin de faire face aux extensions en termes d'aménagements hydroagricoles dans le but d'une forte production de riz en saison d'hivernage dans nos différents pays pour l'atteinte non seulement de la sécurité alimentaire, mais aussi d'exporter l'excédent. Ainsi en période d'étiage, il s'agira de faire la promotion de cultures alternatives plus rentables et moins consommatrices d'eau, voire même l'exploration d'autres systèmes d'irrigation comme l'irrigation par aspersion, le goutte à goutte et l'utilisation des eaux souterraines, en somme la modernisation des systèmes d'irrigation dans le cadre d'une bonne gestion partagée de l'eau.

Aussi, l'Office du Niger a procédé à une amélioration du système de gestion de sa structure dans le cadre de la bonne gestion de l'eau à travers :

- La création d'une Direction chargée de la Gestion de l'Eau et de la Maintenance du Réseau Hydraulique ;
- La réduction du taux de redevance eau de contre saison riz et d'hivernage.

Chers Conférenciers, chers Participants à la présente Conférence, je ne saurais terminer sans vous adresser une fois de plus, mes vifs et sincères remerciements pour m'avoir donné l'opportunité de présenter ce patrimoine précieux "Office du Niger" du Mali. Je souhaite une très bonne suite aux travaux du présent Salon International de l'Eau.



Je vous remercie de votre aimable attention.

